



TRAVAUX

En raison de la présence d'un bouchon d'énergie et entassement des travaux réalisés sur la route départementale 3, en agglomération, la circulation sera alternée en direction de LAVILLANET DE COMBRESSES.

La circulation sera réglementée par le site ou place d'un itinéraire par des signaux.

La vitesse sera limitée à 30km.

La mise en œuvre des véhicules légers et des poids lourds sera limitée.

Ces dispositions entrées en vigueur le 10/02/2019 jusqu'en l'absence des travaux ne pourront excéder un délai de 15 jours.